Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Dette fiscale suite à un contrôle fiscal

Par Visiteur

Suite a un contrle fiscal de mon ancienne societé les impots me reclamen a titre personnel 280000euros alors je n'ai aucun bien et que je suis redevenu salarié avec un salaire de 1500euros;ma femme gagne 1050euros et on a trois enfants a charge; je suis convoqué ce vendredi afin de discuter des modalités de paiement;je ne sais pas quoi leur répondre

---
Par Visiteur

Cher monsieur,

suite a un contrle fiscal de mon ancienne societé les impots me reclamen a titre personnel 280000euros alors je n'ai aucun bien et que je suis redevenu salarié avec un salaire de 1500euros;ma femme gagne 1050euros et on a trois enfants a charge; je suis convoqué ce vendredi afin de discuter des modalités de paiement;je ne sais pas quoi leur répondre

Pour l'instant, disons que vous n'avez pas les moyens de négocier quoi que ce soit. Les impôts vont vous proposer une échelonnement pour le paiement que vous n'avez en effet guère la possibilité de contester.

A défaut d'accord amiable, les impôts pourront pratiquer une saisie sur votre salaire et pourront par la suite saisir tous les biens que vous pourriez acquéreur.

Vous avez donc ici tout intérêt à faire amende honorable et à montrer votre bonne foi en vous montrant arrangeant avec les impôts mais en essayant de négocier une remise de dette.

Très cordialement.